

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

RD 174 - Réhabilitation du pont sur la Droye (52), Commune de Droyes

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
7° Ouvrages d'art a) Pont d'une longueur inférieure à 100 m 6° Infrastructures routières d) toutes les routes d'une longueur inférieure à 3 km	La longueur du pont est de 9 m. Il est prolongé de 4 murs d'une longueur de 4 m chacun soit une longueur totale de 17 m (9 m de pont et 8 m de murs). Linéaire de routes : 77 m qui se décomposent de la façon suivante : linéaire de route sur le pont 17 m auxquels s'ajoute le linéaire de route sur les remblais d'accès soit 50 m (2 x 25 m).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste à réhabiliter le pont permettant à la RD 174 de franchir la Droye entre le centre bourg et le hameau de Voy.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de sécuriser l'ouvrage. En effet, l'ouvrage de type voûte en maçonnerie avec mur en retour date d'avant 1883, période à laquelle ont été construits les murs.

En 1992, un diagnostic de l'ouvrage a mis en évidence des défauts d'affouillement de pieds de culée, déchaussement côté aval des pierres de voûtes, des pierres en clé de voûte tombées ou cassées. Un risque potentiel d'instabilité de l'ouvrage et des appuis est diagnostiqué. Un problème de sécurité pour les usagers du fait de la quasi absence d'accotement avant le talus situé en extrémité du mur en retour aval rive gauche (en direction de Le Voy) a été résolu par la construction d'un petit enrochement du talus en extrémité du mur en retour, à cette époque.

En 2012, un nouveau diagnostic a conclu que l'ouvrage ne présente plus les conditions structurelles nécessaires à un fonctionnement correct de la voûte (évolution importante de l'affaissement de la douelle, apparition d'un début de fracture au niveau de la clé de voûte, un nombre croissant de pierres manquantes).

De plus, le trafic actuel est de 407 véhicules /jours, dont des PL (transport agricole, engins forestiers) et l'ouvrage est franchi 6 fois par jour par les transports scolaires. Les dispositions suivantes ont été prises pour mettre en sécurité l'ouvrage et la circulation : limitation du tonnage à 3,5T, apposition de portiques de limitation de gabarit en hauteur (2 m), interruption et réorganisation du ramassage scolaire pour éviter l'ouvrage.

L'objectif est donc de conforter l'ouvrage pour rétablir des conditions de circulation sécuritaires pour les usagers.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Solution 3 : Réparation de l'ouvrage existant

- Création d'un passage temporaire flottant pour circulation des piétons à côté du pont existant
- Reprise de la maçonnerie en voûte avec travail sur barge sous pont (comblement au mortier des trous, injection des fractures/fissures, reprise des joints entre pierre...).
- Reprise des piédroits du pont : comblement des zones érodées en base de culées par injection au béton prise rapide (travaux sous le niveau d'eau). La base des culées sera mise hors d'eau par la création de batardeaux étanches (l'eau sera pompée afin d'assécher l'intérieur des batardeaux).
- Pose de tirants passifs latéraux traversant la voûte de part et d'autre.
- Dépose des garde-corps en pierre et de la plinthe supportant les garde-corps.
- Dépose du revêtement bitumineux et des matériaux de remplissage en dessous.
- Réalisation de pieux forés depuis la surface dans chaque piédroit de voûte existants. Ces pieux seront probablement fondés entre 10 et 15 m sous le niveau de la route.
- Renforcement du sol par inclusions rigides (10m de profondeur max) sous les zones comprises entre les murs en retour.
- Coulage d'une dalle béton armé reliée aux têtes de pieux, ayant une largeur totale (hors tout) de 8m (contre 4,70 m avant travaux). Les parties en encorbellement seront des dalles béton armé préfabriquées reliées à la dalle principale coulée sur place. Le tablier final ainsi créé aura une largeur de 8 m hors tout et une longueur de 9 m.
- Pose de dalles béton armé préfabriquées sur les zones comprises entre les murs en retour et reliées à la dalle principale (2 x 4m x 8m)
- Réalisation d'une chape d'étanchéité sur les dalles en béton armé (sur les 17 m de long). Cette couche contient du bitume.
- Création d'un trottoir sur l'un des deux côtés.
- Mise en place d'une couche de revêtement bitumineux et des équipements divers (garde-corps, signalisation...)

Compte-tenu de la faible étendue des travaux, cette opération ne nécessite pas de phasage. La durée prévisionnelle des travaux est de 6 à 8 mois. L'ensemble des travaux se fera hors circulation et un itinéraire de contournement sera proposé aux usagers pendant la durée des travaux. A noter également, les arbres situés à proximité du pont seront tous conservés.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

A l'issue des travaux, le fonctionnement du pont sera inchangé : une chaussée bidirectionnelle pour les véhicules (circulation alternée sur le pont) et deux trottoirs sont prévus dont un circulaire pour les piétons.

Le trafic prévu sur la RD 174 après mise en service du nouveau pont sera similaire au trafic actuel (de l'ordre de 410 véhicules jours).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation temporaire au titre de la loi sur l'eau

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce formulaire est rempli au titre de la procédure au cas par cas régie par le décret n° 2011-2019 du 29 décembre 2011 portant réforme des études d'impact, des projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale du projet	400 m ²
Longueur du pont	17 m
Largeur du pont	8 m
Longueur du remblai	2 x 15 m
Largeur du remblai	8 m
Hauteur du remblai	2,50 m
Linéaire de route (au total y compris pont)	50 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹
RD 174, entre le bourg et le hameau de Voy, pour enjamber la Droye. Commune de DROYES	Long. <u>4</u> ° <u>42</u> ' <u>22</u> " <u>1</u> Lat. <u>48</u> ° <u>31</u> ' <u>26</u> " <u>8</u> Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° : Point de départ : Long. <u>4</u> ° <u>42</u> ' <u>21</u> " <u>7</u> Lat. <u>48</u> ° <u>21</u> ' <u>25</u> " <u>8</u> Point d'arrivée : Long. <u>4</u> ° <u>42</u> ' <u>23</u> " <u>0</u> Lat. <u>48</u> ° <u>21</u> ' <u>27</u> " <u>5</u> Communes traversées : Droyes

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'usage actuel du sol sur le site du projet : pont et voiries routières. L'usage futur sera identique, l'emprise au sol du futur pont sera semblable et il n'y aura pas de consommation d'espace supplémentaire.

Le projet est situé dans une zone agricole. Dans un rayon de 200 m autour du pont concerné par les travaux, l'environnement se compose de parcelles cultivées et de prairies. Une aire de pique-nique a été aménagée à proximité du pont, sur la rive gauche du cours d'eau, le long de la RD 174.

Le bâtiment le plus proche du projet est une grange du hameau du Voy, située à 160 m au nord-est du pont. L'habitation attenante à la grange présente des ouvertures orientées vers la RD174, (vers le nord).

Aucune ouverture ne donne sur le site du projet : aucune vue directe sur la zone des travaux nest possible.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

La commune ne dispose pas de document d'urbanisme à ce jour. Elle est soumise au Règlement National d'Urbanisme. Le Plan Local d'Urbanisme est en cours d'élaboration.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 2 des prairies du Bassin de la Voire
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Etangs de la Champagne Humide. Zone RAMSAR FR7200004
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Droyes fait toutefois partie du territoire concerné par le Plan Particulier d'Intervention lié au barrage du lac réservoir Marne.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet est à 350 m en amont du site NATURA 2000 SIC FR2100295 intitulé "Prairies de la Voire et de l'Héronne". Le site est à 700 m en aval hydraulique de l'étang au sud du bois de la Culée (étang d'Aigremont) qui fait partie de la ZPS FR21120001, dénommée "herbages et cultures des vallées de la Voire, de l'Héronne et de la Laines".
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le monument historique le plus proche est l'église de Droyes, classée Monument Historique le 27 mars 1914. Elle est situés à 1500 m du pont concerné par le projet. le projet est donc en dehors du périmètre de protection de ce monument.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessitera des prélèvements d'eau pour des opérations le refroidissement d'engins uniquement pendant la phase travaux. Impact négatif, direct, temporaire, faible En phase travaux, le pompage de la Droye en amont de l'ouvrage sera nécessaire avec rejet en aval. Impact négatif, direct, temporaire, fort En phase exploitation, le projet n'engendrera pas d'impact sur le cours d'eau.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrassements concerneront uniquement les volumes de terre enlevés autour des remblais des piles pour la consolidation du pont. Leur volume est faible et les terres serviront de remblais à l'issue des travaux. Le volume déblai-remblai du projet est à l'équilibre.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, des perturbations sont envisageables pour la faune et la flore aquatique, notamment pendant la phase de pompage du cours d'eau pour assécher les zones nécessitant la pose de batardeaux. Impact négatif, direct, temporaire, modéré. A l'issue des travaux, le projet ne sera pas susceptible d'engendrer des perturbations ou nuisances sur la faune et la flore.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet est susceptible d'avoir des conséquences sur les faune et la flore aquatique de la ZNIEFF "Prairies de la Voire et de l'Héronne, comme sur la qualité de l'eau en cas de départ de MES. Impact négatif, direct, temporaire, modéré Les effets sur la faune et la flore seront localisés au site du projet. Les prairies qui font l'objet de la désignation ZNIEFF seront très peu concernées par les travaux. Les effets du projet sur la zone Natura 2000 (350 m en aval) et la zone Ramsar seront tout au plus négligeables et limitées à la phase travaux en l'absence de consommation d'espace supplémentaire. En phase exploitation, aucun impact n'est attendu.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un chantier, est par nature, une activité bruyante. A l'échelle du périmètre du projet, l'impact des nuisances sonores produites restera limité en raison de la faible emprise des travaux et de la durée limitée du chantier. De plus, les habitations les plus proches sont à 160 m de distance du chantier, ce qui limiter la perception des nuisances sonores. L'approche retenue consiste à limiter les émissions sonores des matériels utilisés, conformément à la réglementation.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, les opérations de bitumage des chaussées constitueront une source d'odeurs, qui reste toutefois ponctuelle. Ces nuisances seront faibles et extrêmement limitées dans le temps.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parallèlement à la production de bruit, tous les engins de chantier ainsi que les poids lourds produisant des vibrations. Celles-ci pourront être perçues ponctuellement par les riverains en fonction des itinéraires empruntés.	
Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, la circulation sera interrompue sur le pont et un itinéraire de déviation sera proposé aux usagers. Impact direct, négatif, temporaire fort</p> <p>Pour les piétons et les vélos, la traversée du cours d'eau se fera sur un pont flottant qui sera installé avant le démarrage des travaux. Impact direct, négatif, temporaire faible</p> <p>A l'issue des travaux, la circulation par le pont sera rétablie. Absence d'impact</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

En l'absence de consommation d'espace liée au projet et du fait que les principaux impact concernent uniquement la phase travaux qui est d'une durée limitée et suivant le principe de proportionnalité, le projet pourrait être dispensé de la réalisation d'une étude d'impact.
De plus, les travaux, tels qu'ils sont décrits sont assimilables à de travaux d'entretien, de maintenance et de grosses réparations qui ne sont pas soumis à la réalisation d'une étude d'impact selon l'alinéa IV de l'article R122-2 du décret du 29 décembre 2011.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

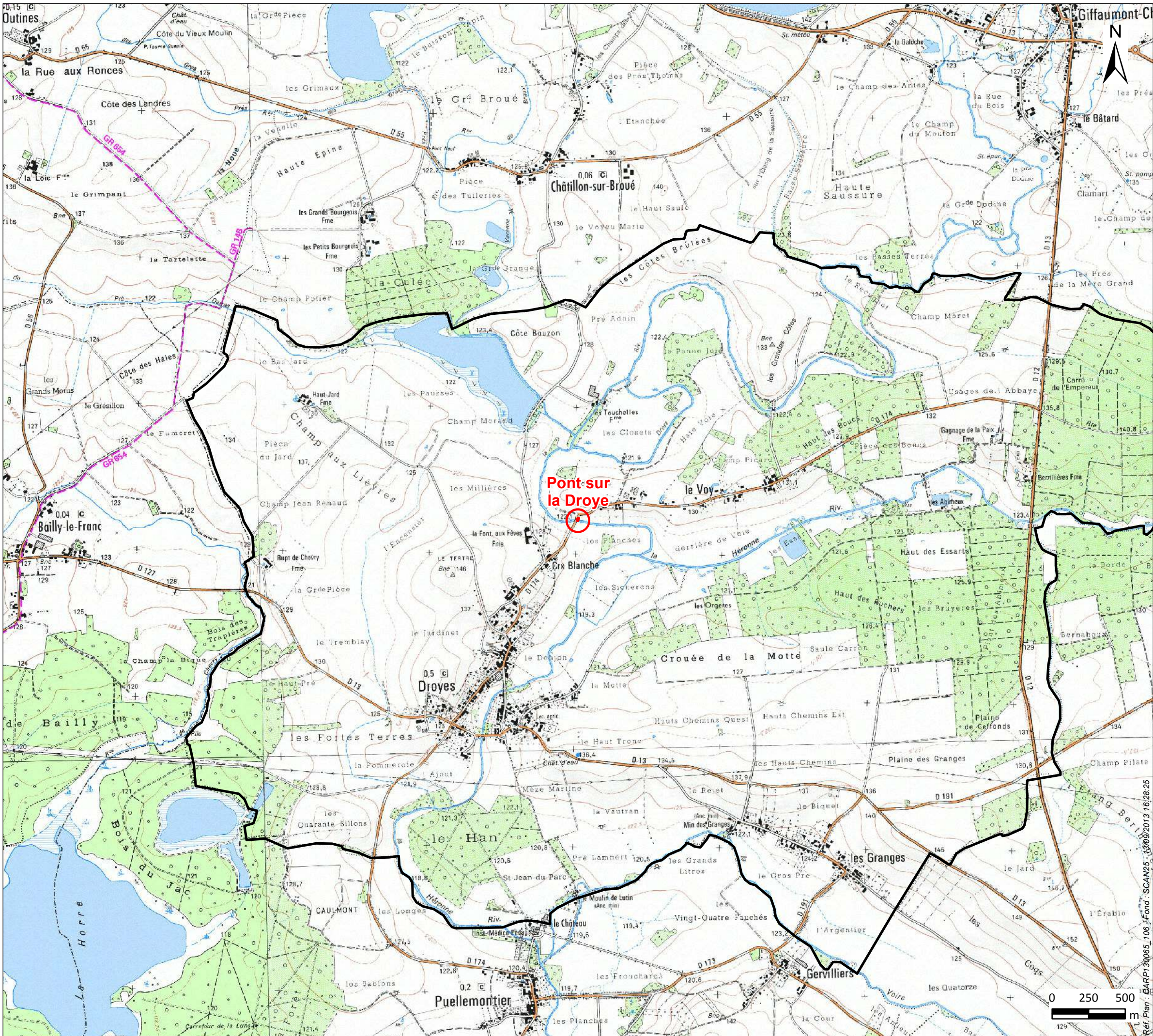
Objet
Annexe 6 : Carte de synthèse des ZNIEFF et ZICO
Annexe 7 : Carte de localisation de la zone RAMSAR
Annexe 8 : Carte de synthèse des zones Natura 2000
Annexe 9 : Carte de localisation du patrimoine culturel

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

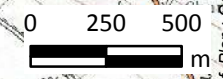
Fait à le,

Signature



ANNEXE 2 : PLAN DE SITUATION (1/25 000E)

- Localisation du projet
- Commune de Droyes



MAITRE D'OUVRAGE
Mission de maîtrise d'œuvre
Pont sur la Droye

DESCRIPTION DU PROJET
Conseil Général de la Haute-Marne
Direction des Infrastructures
et des Transports

NUMERO DE PROJET
CARP130065

CARTOG. RPR
ECHELLE 1:25 000

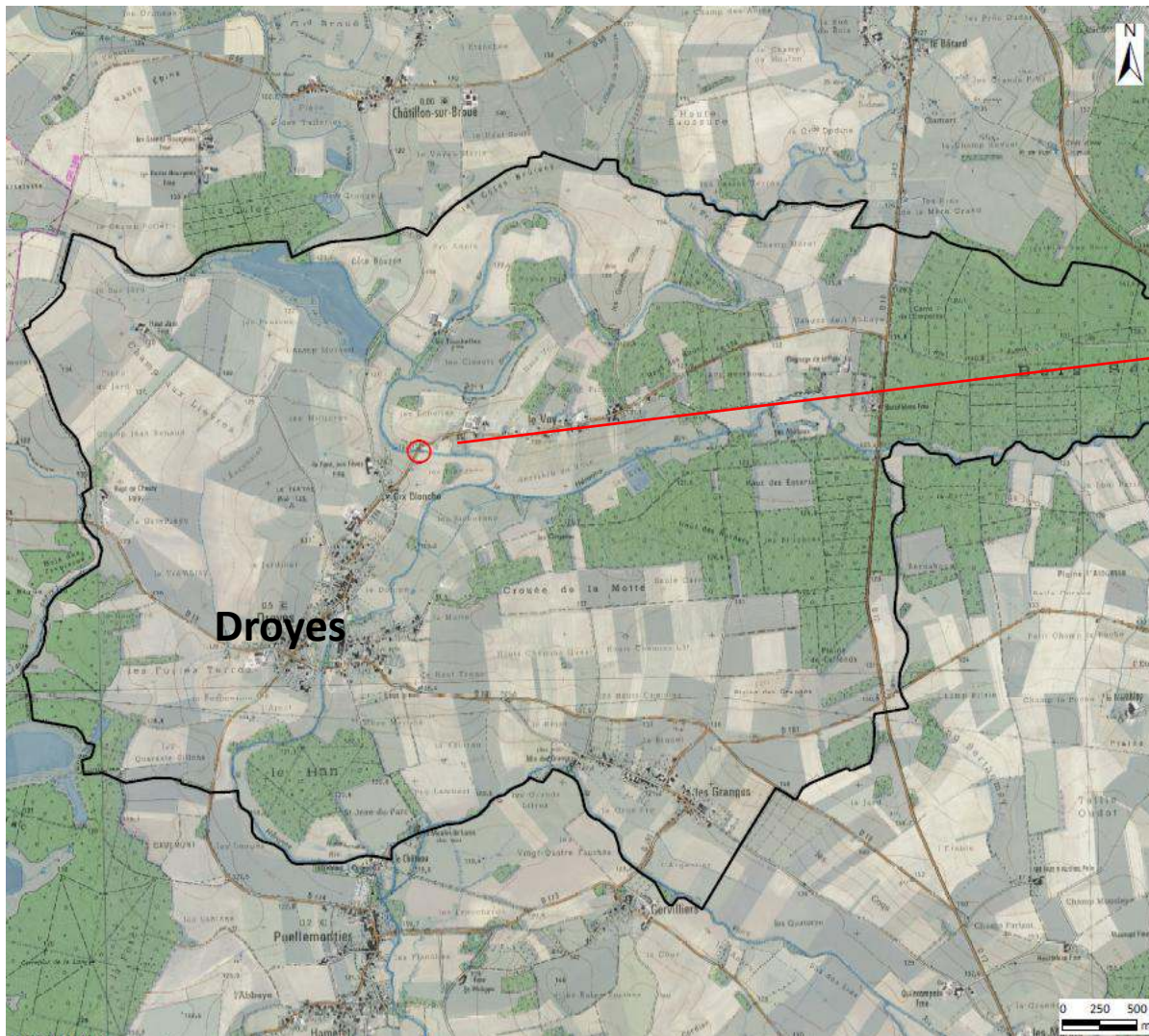
VALID. KCP
DATE 13/09/2013

DESCRIPTION DU DESSIN
ANNEXE 2
Plan de situation



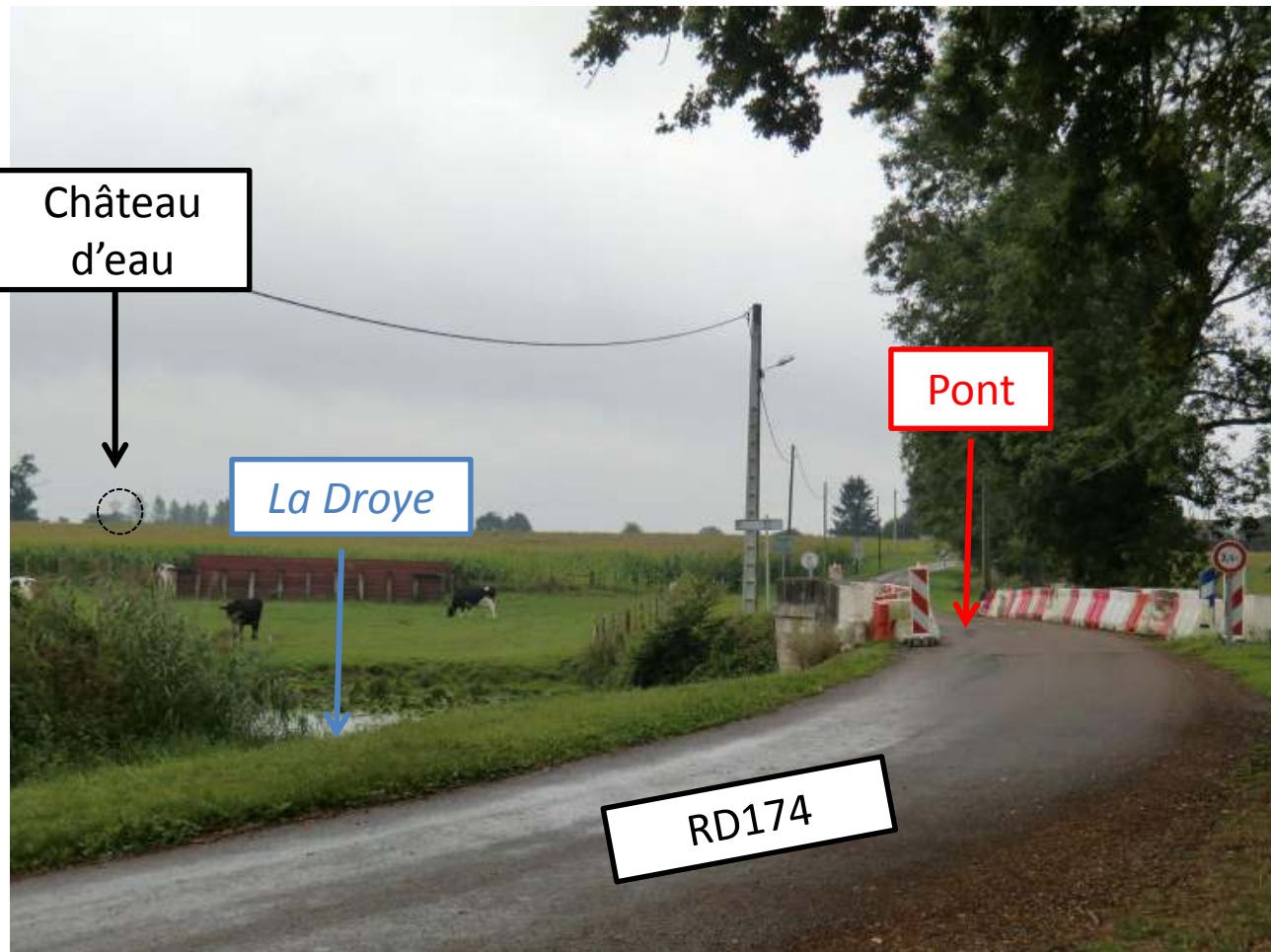
Ref. Plan : CARP130065_106 - Fond : SCAN25 - (30/09/2013 16:28:25)

Annexe 3 : Reportage photographique du projet de modification du pont sur la Droye



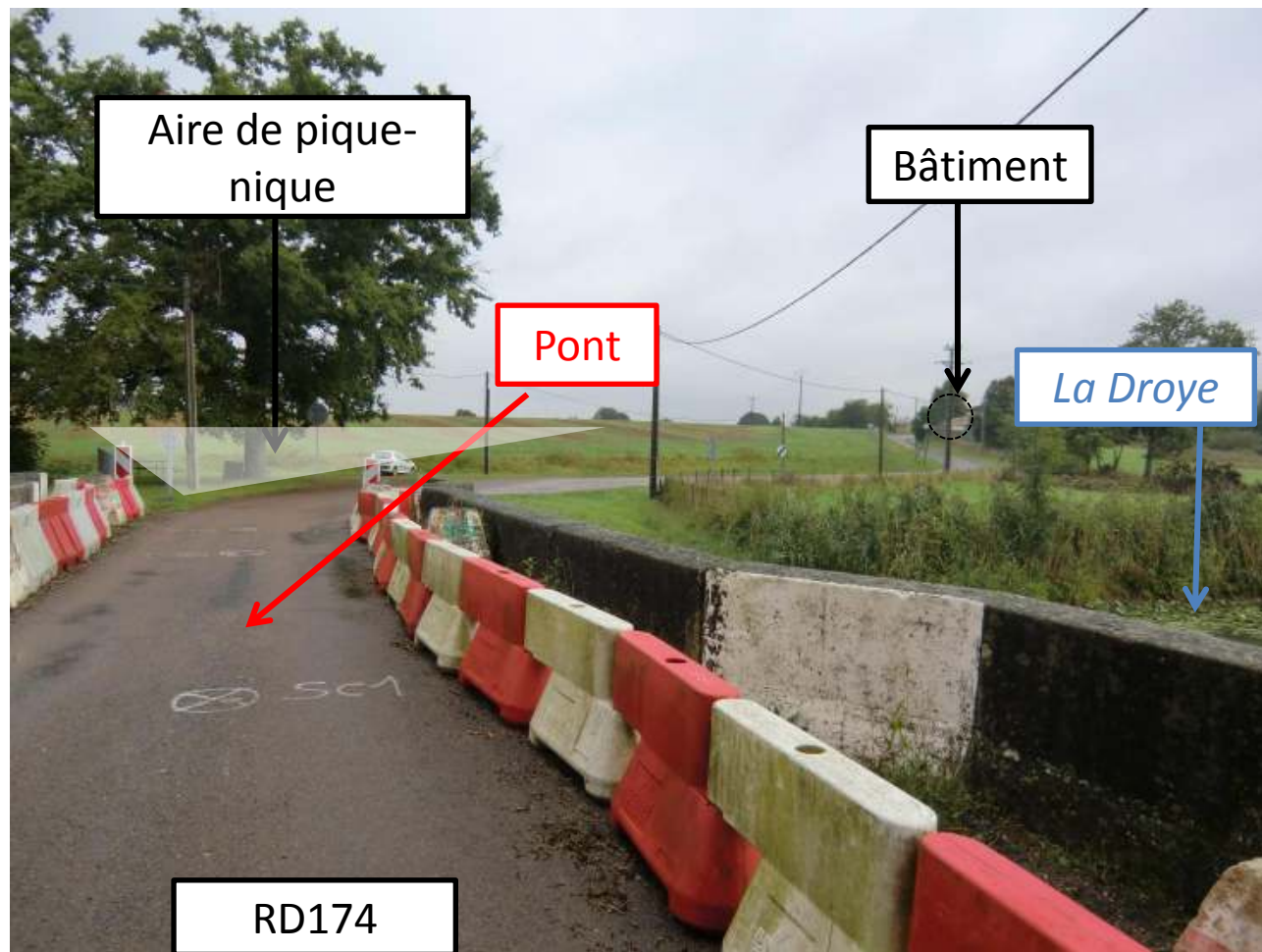


Vue n°① : Vue de près en direction du sud-ouest

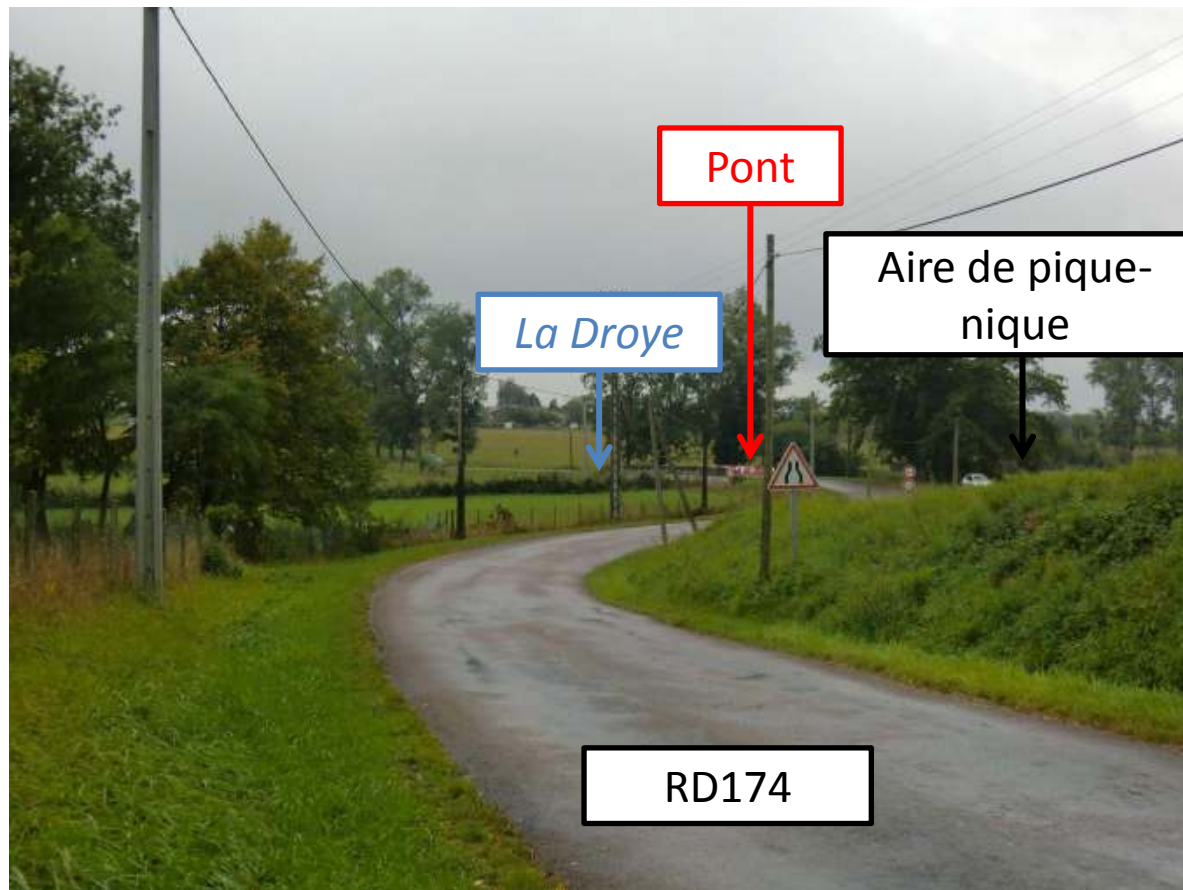




Vue n°② : Vue de près en direction du hameau de la Voy

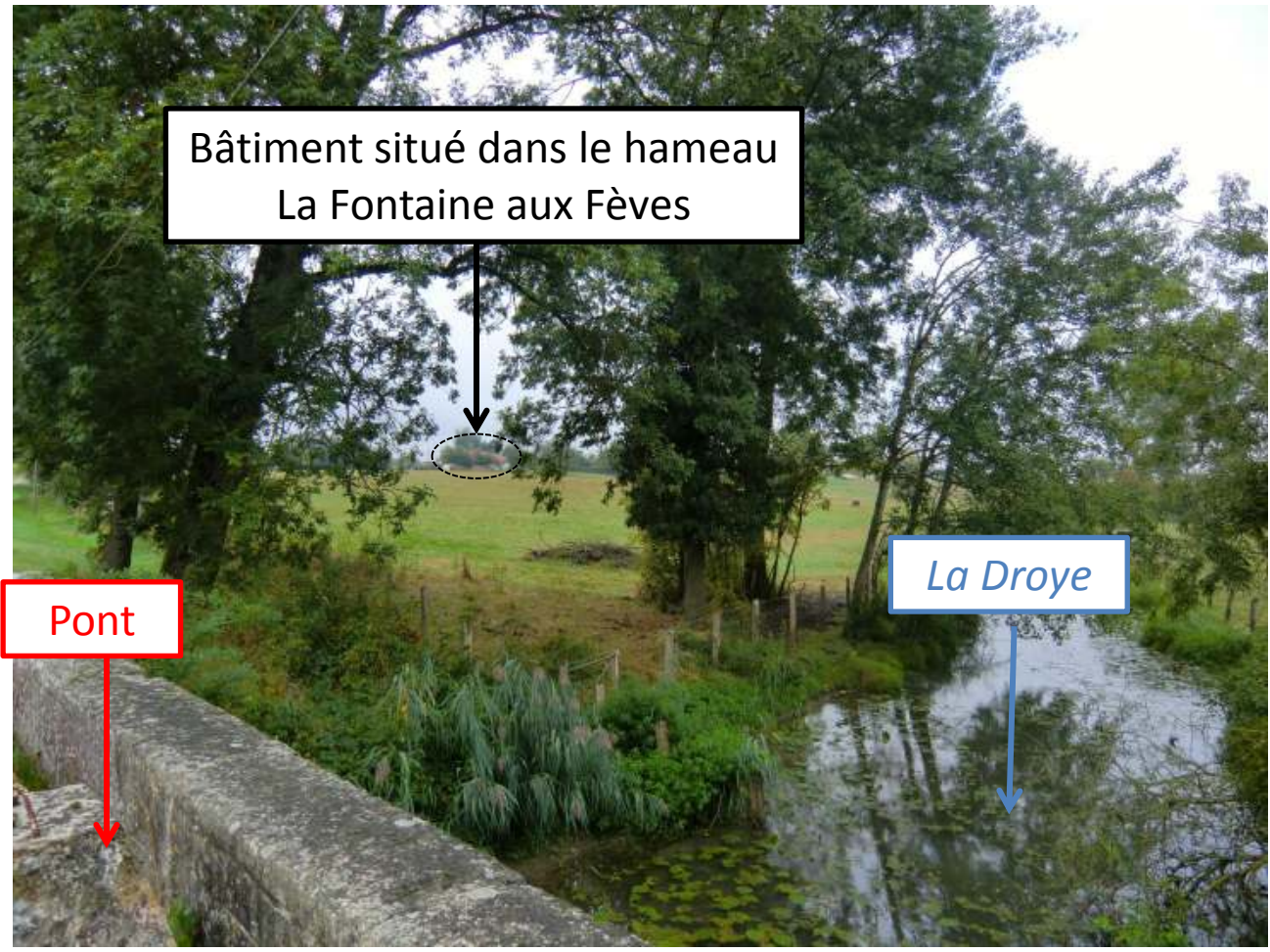


Vue n°③ :
Vue de loin depuis le hameau de la Voy
(habitation la plus proche)





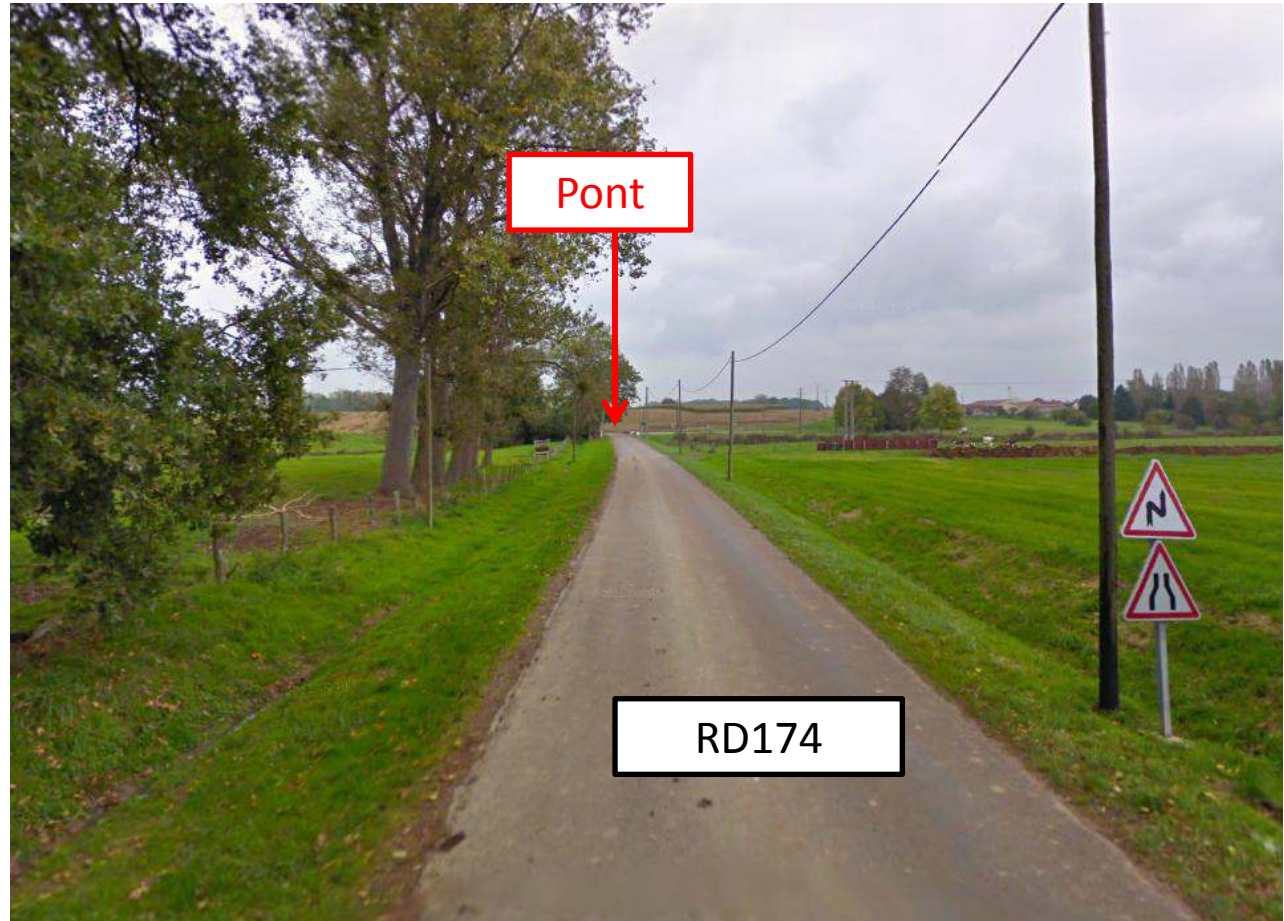
Vue n°④ : Vue depuis le pont en direction du Sud-Ouest





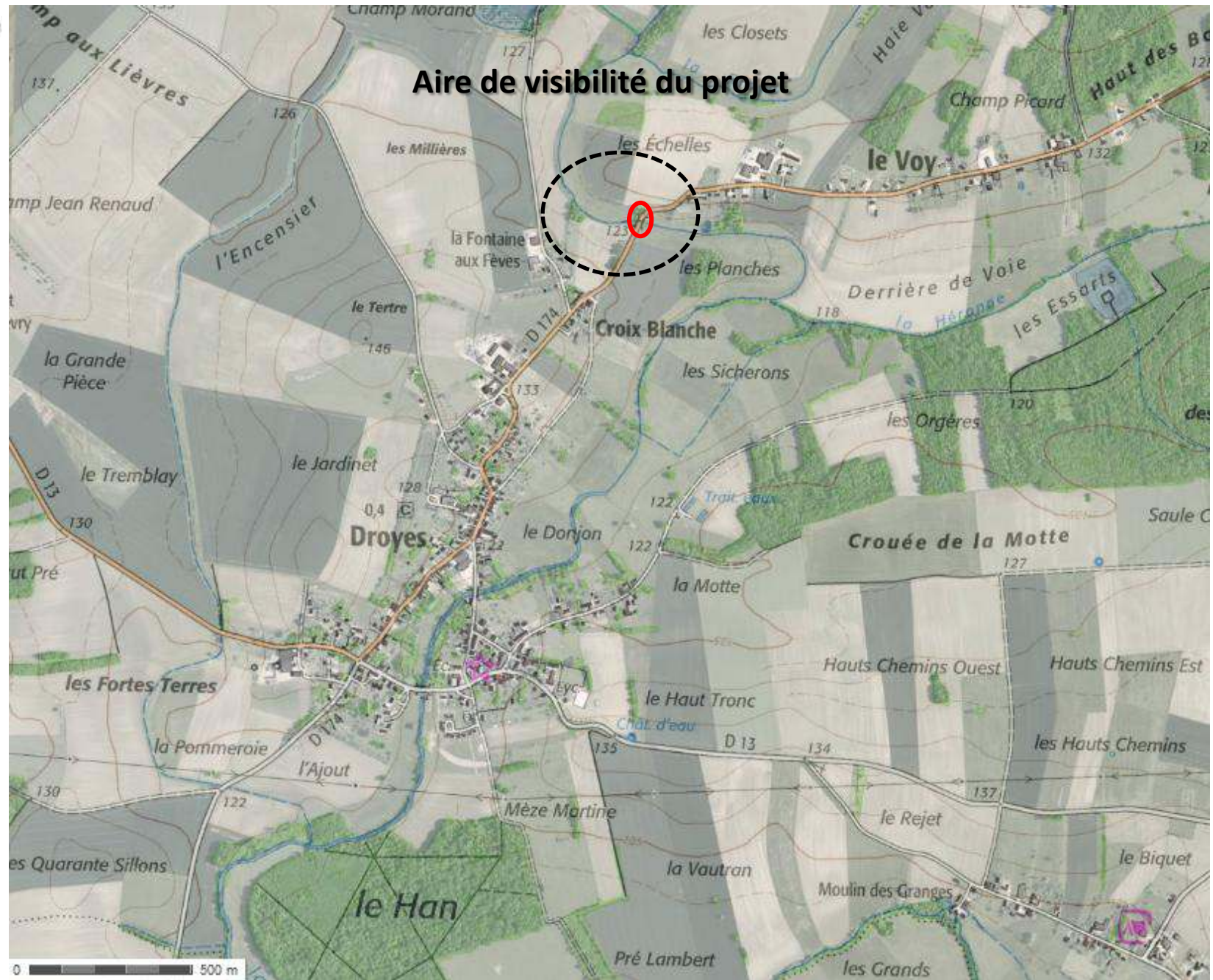
Vue n°⑤ :

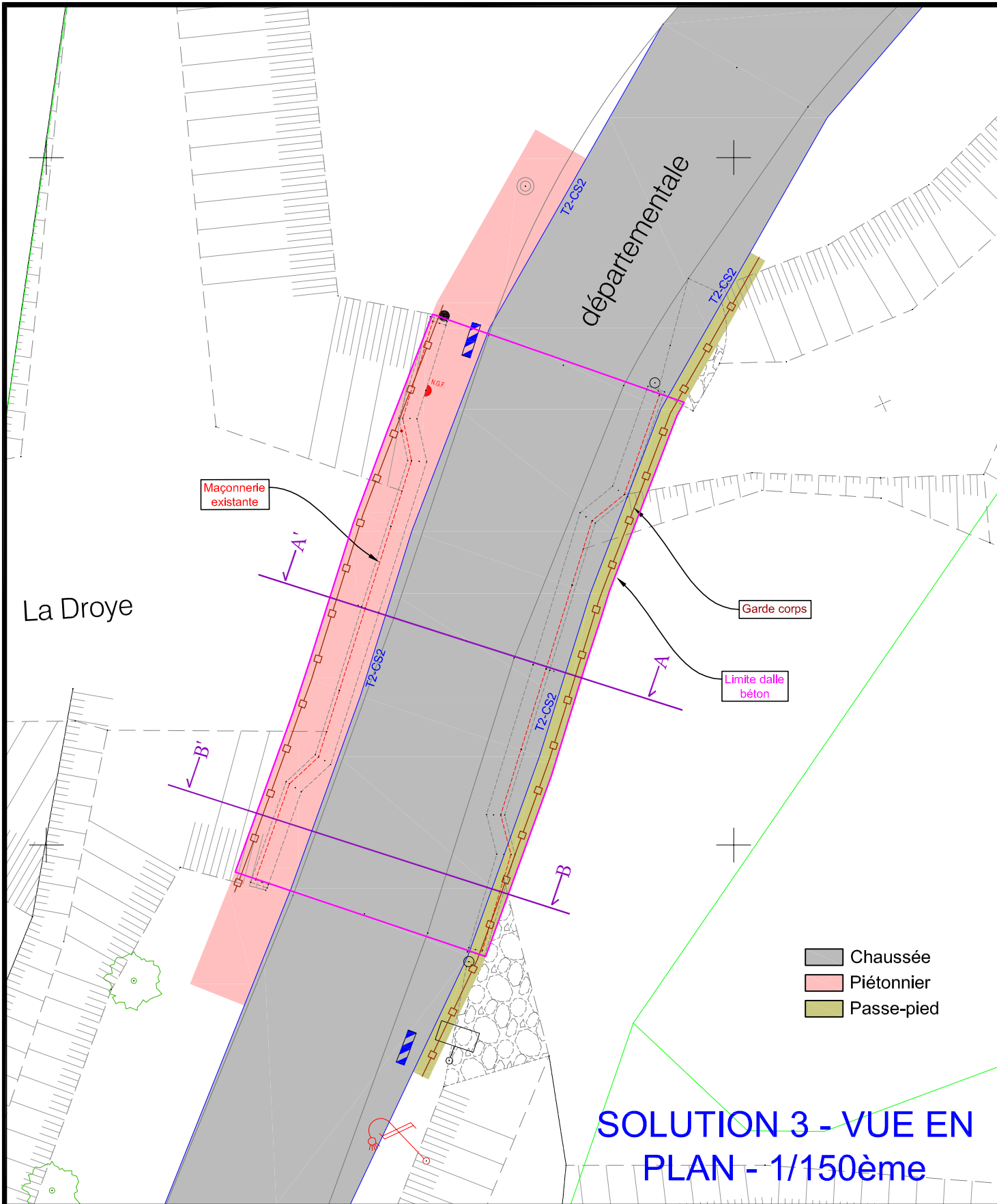
Vue depuis la route en direction du Nord-Est



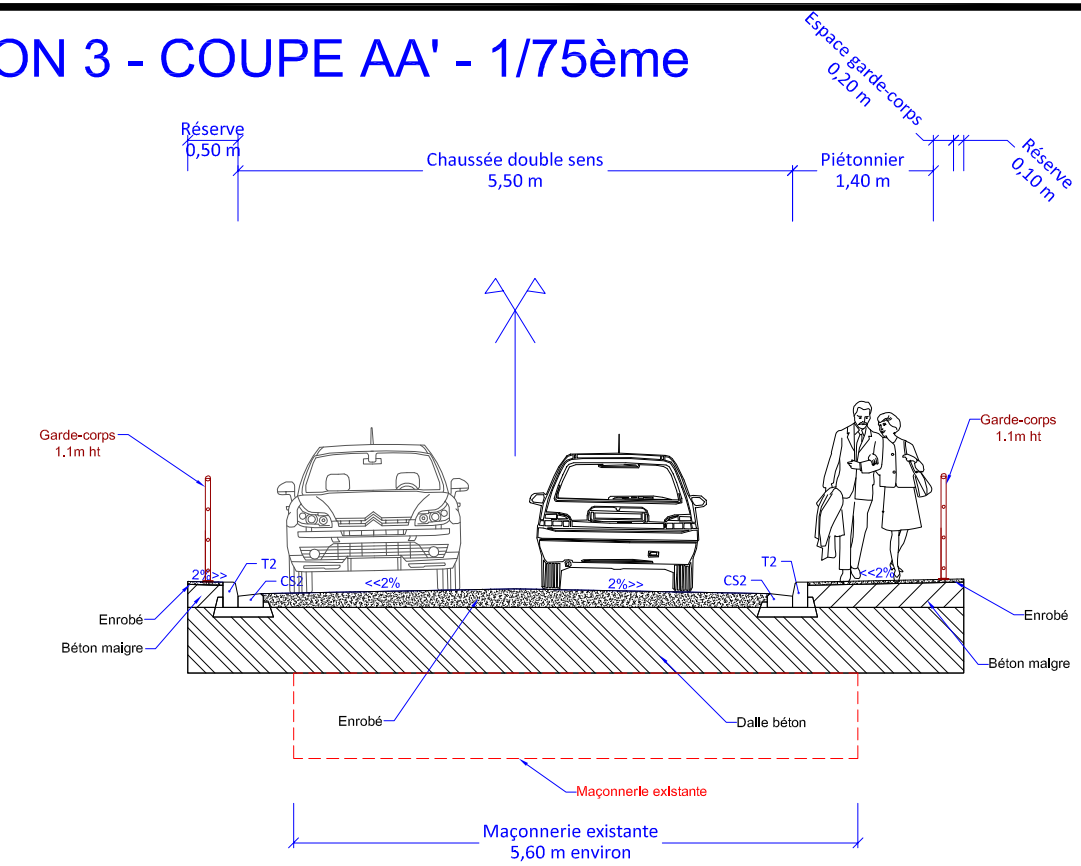


Aire de visibilité du projet

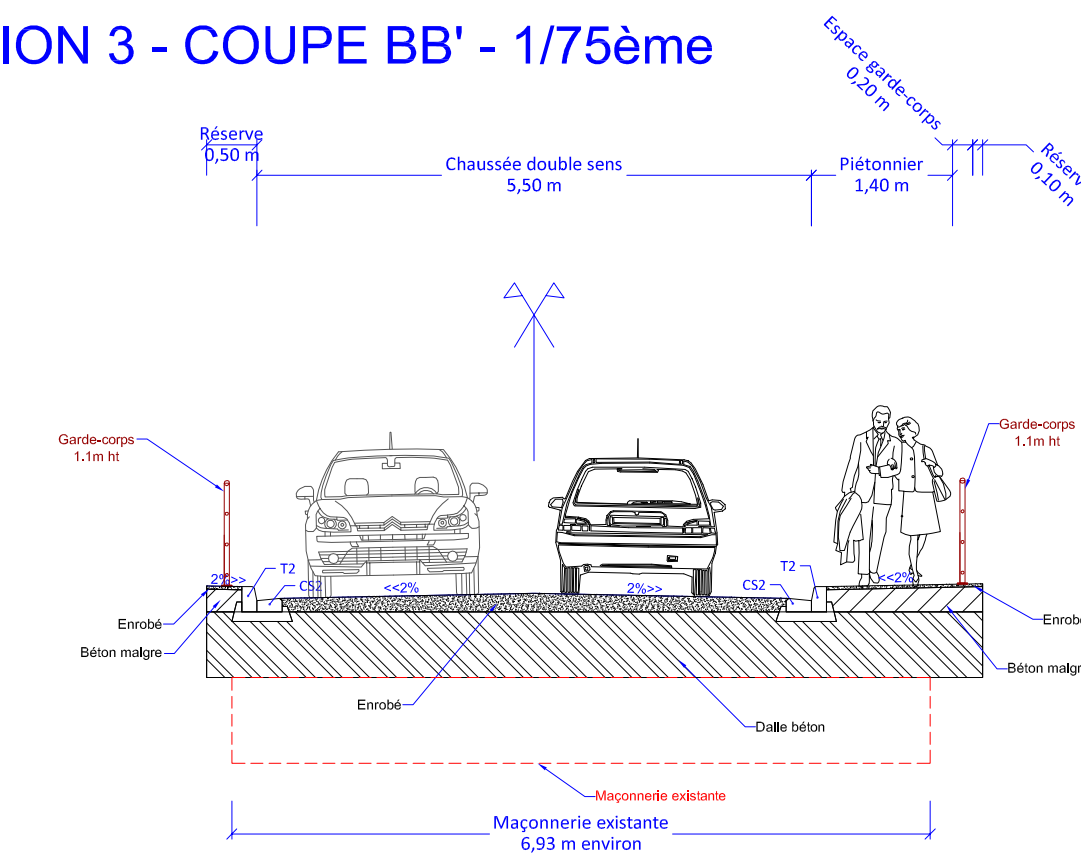




SOLUTION 3 - COUPE AA' - 1/75ème



SOLUTION 3 - COUPE BB' - 1/75ème



Fichier : ANT-CARP130065-DIAG-Pont sur la droye-Plan masse.dwg Date de l'impression: 04/11/2013

DIAGNOSTIC

DEPARTEMENT DE LA HAUTE MARNE
COMMUNE DE DROYES

PONT SUR LA DROYE
CG 52

Solution 3

IND.	DATES	Des.	Verif.	MODIFICATIONS
A	04/11/13	RGD	FSU	Emission originale

FORMAT : A3
PLAN N° 3
ECH: VAR

AFFAIRE N° CARP130065

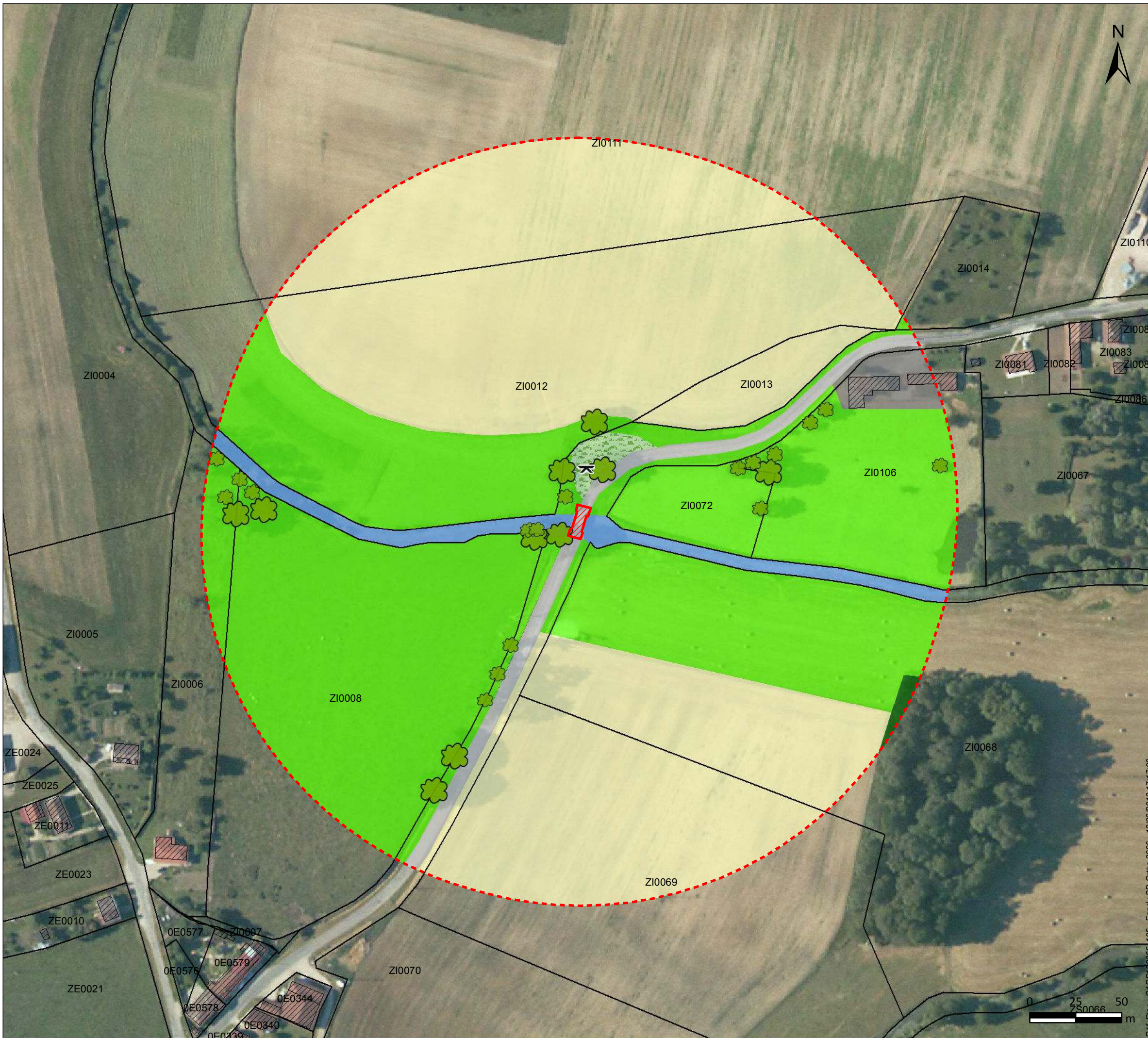
MAITRE D'OEUVRE:



803 Bd Duhamel du MONCEAU
45 160 OLIVET
Tel : 02.38.23.23.00





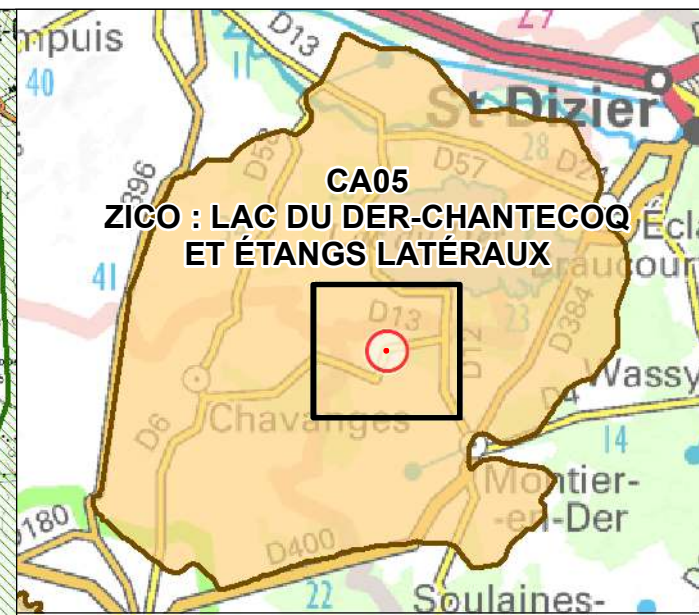
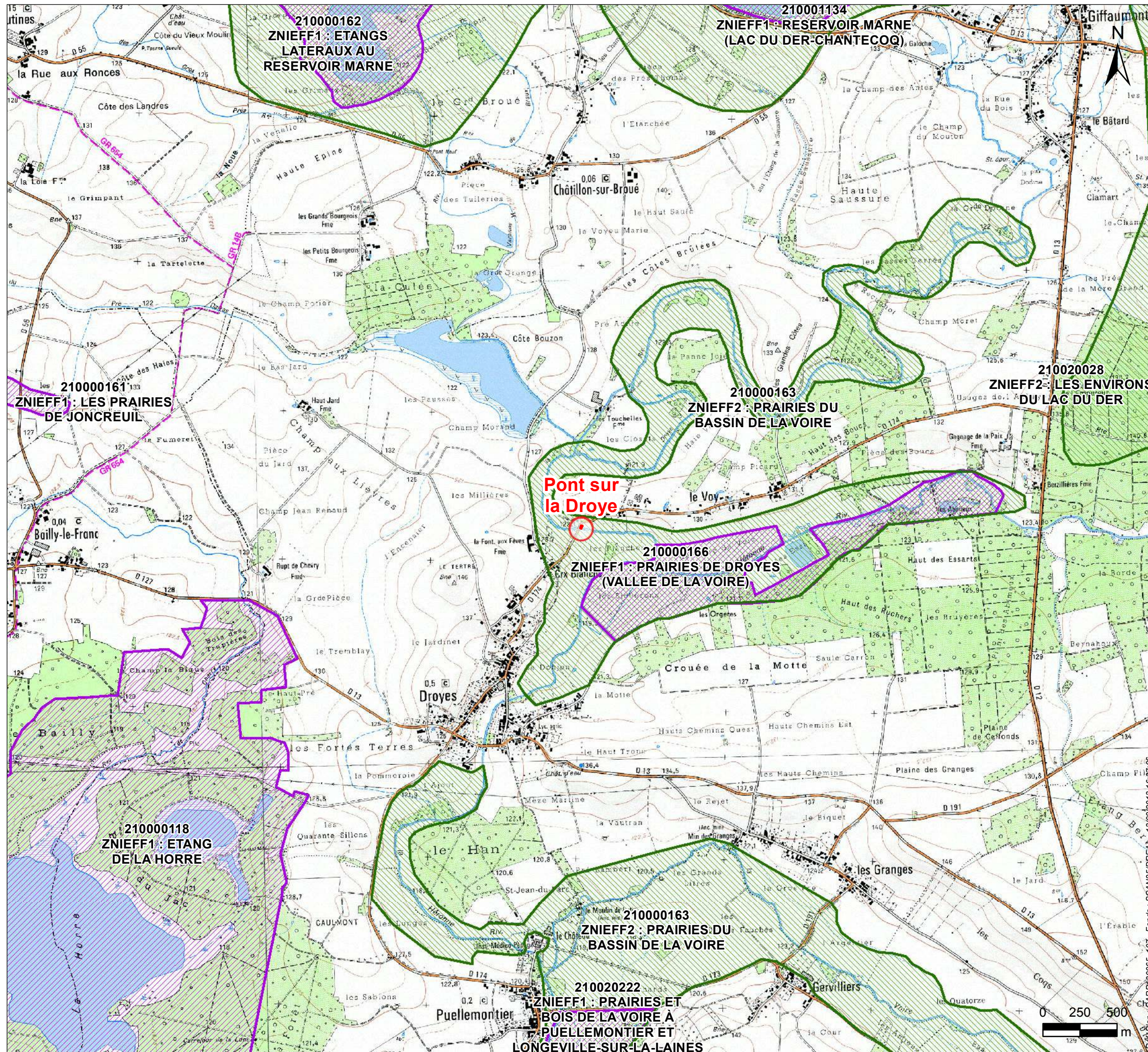


ANNEXE 5 : PLAN DES ABORDS DU PROJET





- Emprise du pont actuel
- Zone de 200m autour de l'ouvrage actuel
- Culture
- Aire de pique nique
- Bois
- Cours d'eau
- Prairie
- Route
- Urbain
- Arbres et arbustes
- Table de pique nique
- Parcelle cadastrale

Ref. Plan : CARP130065_105 - Fond : BD Ortho 2008 - 13/09/2013 17:17:00

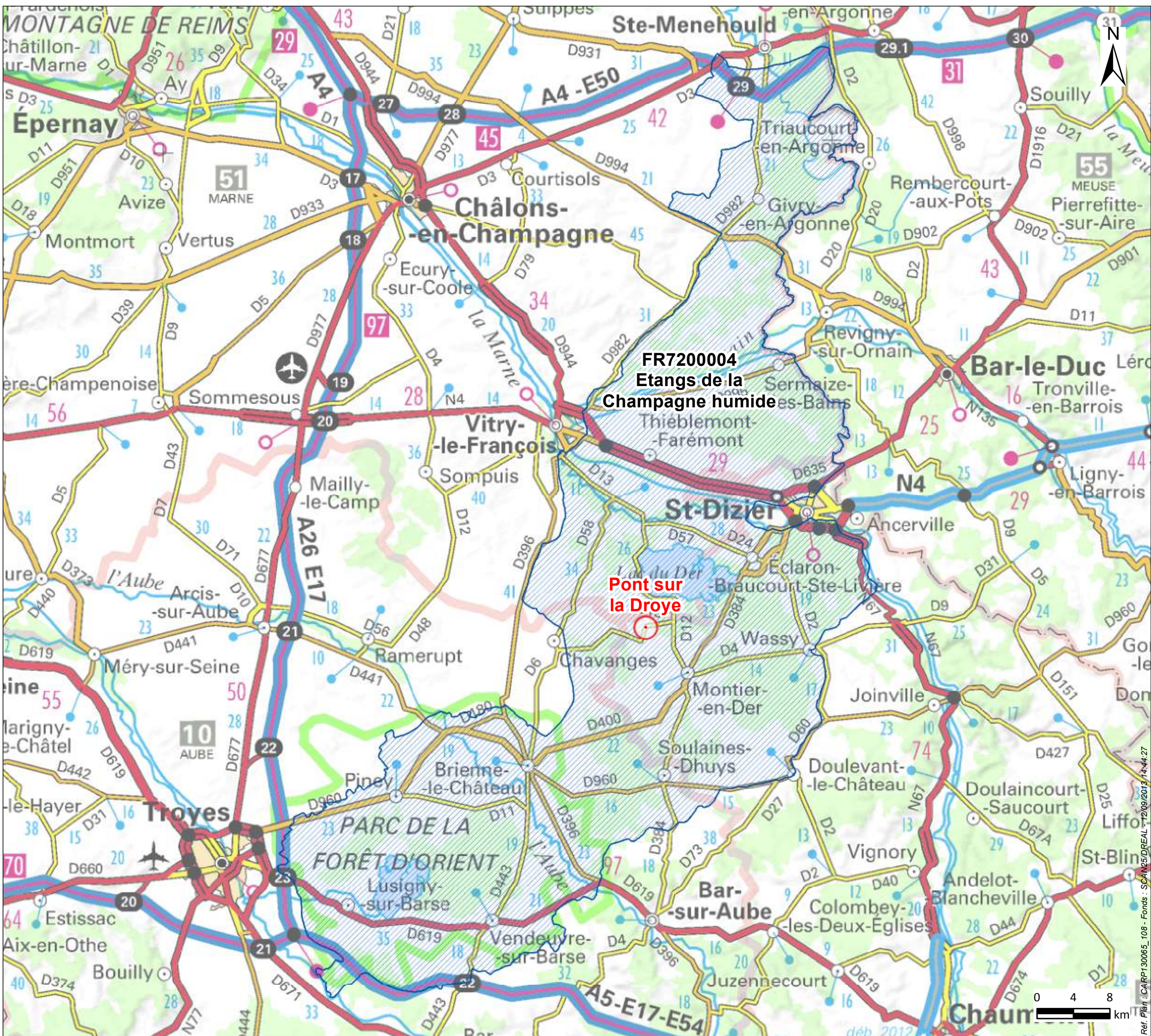
MAITRE D'OUVRAGE Mission de maîtrise d'œuvre Pont sur la Droie		NUMERO DE PROJET CARP130065	
DESCRIPTION DU PROJET Conseil Général de la Haute-Marne Direction des Infrastructures et des Transports		CARTOG. RPR	VALID. KCP
		ECHELLE 1:2 000	DATE 13/09/2013



ANNEXE 6 : CARTE DE SYNTHÈSE ZNIEFF/ZICO

-  Localisation du projet
-  ZICO
-  ZNIEFF type 1
-  ZNIEFF type 2

MAITRE D'OUVRAGE Mission de maîtrise d'œuvre Pont sur la Droye		NUMERO DE PROJET CARP130065	
DESCRIPTION DU PROJET Conseil Général de la Haute-Marne Direction des Infrastructures et des Transports		CARTOG. RPR	VALID. KCP
		ECHELLE 1:25 000	DATE 13/09/2013
DESCRIPTION DU DESSIN ANNEXE 6 Carte de synthèse des ZNIEFF et ZICO			



ANNEXE 7 : CARTE DE SYNTHÈSE DES SITES RAMSAR

- Localisation du projet
- Site RAMSAR



Ref. Plan : CARP130065_108 - Fonds : SCAN5/DREAL - 12/09/2013 14:44:27

MAITRE D'OUVRAGE
 Mission de maîtrise d'œuvre
 Pont sur la Droye

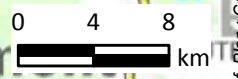
DESCRIPTION DU PROJET
 Conseil Général de la Haute-Marne
 Direction des Infrastructures
 et des Transports

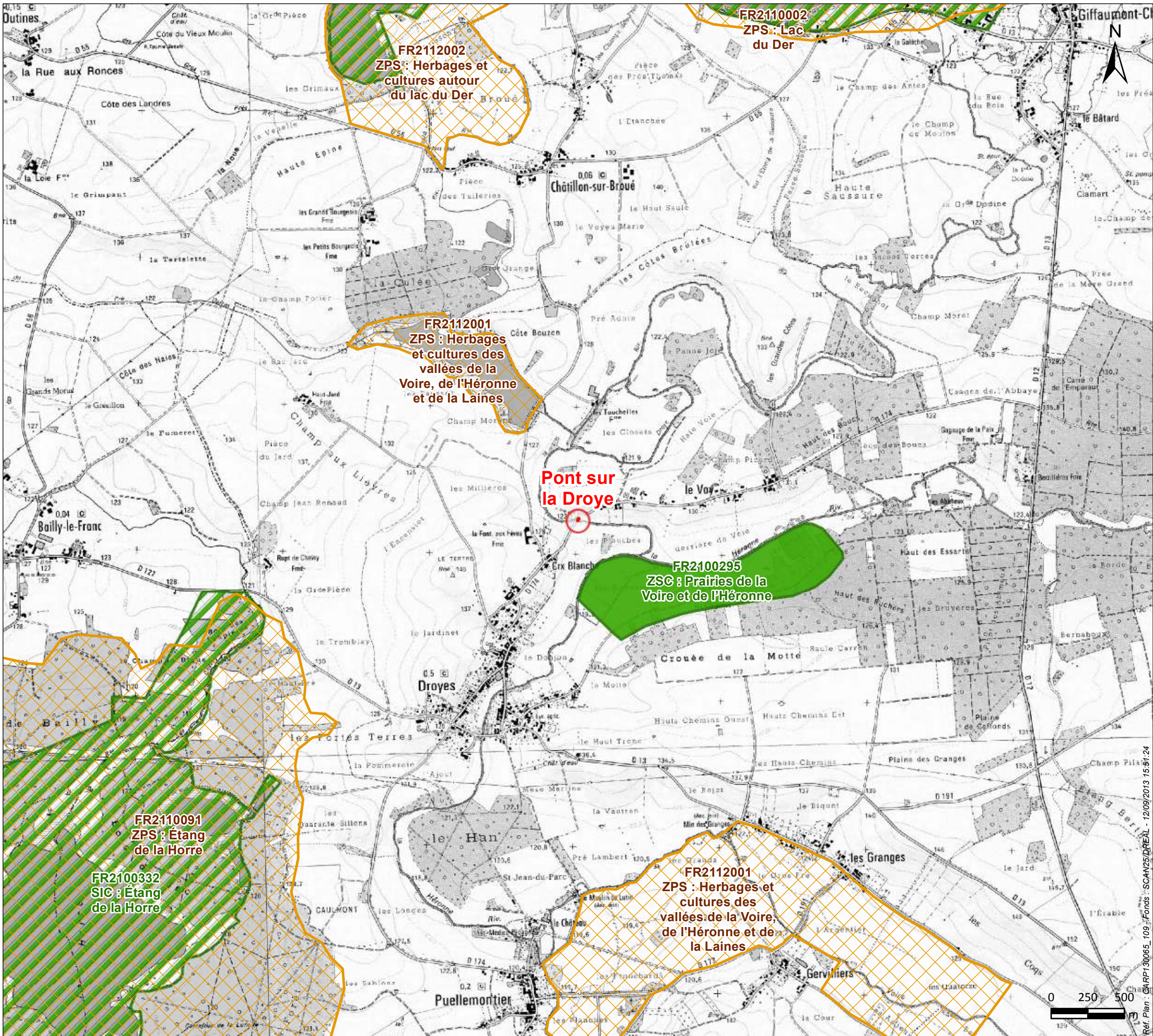
NUMERO DE PROJET
 CARP130065

CARTOG. VALID.
 RPR KCP





ECHELLE DATE
 1:400 000 12/09/2013

DESCRIPTION DU DESSIN
 ANNEXE 7
 Carte de synthèse
 des sites RAMSAR





ANNEXE 8 : CARTE DE SYNTHÈSE DES ZONES NATURA 2000

-  Localisation du projet
-  Natura 2000 : ZSC
-  Natura 2000 : ZPS
-  Natura 2000 : SIC

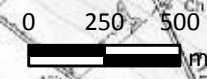
Ref. Plan : CARP130065_109 - Fonds : SCANES/DREAL - 12/09/2013 15:51:24

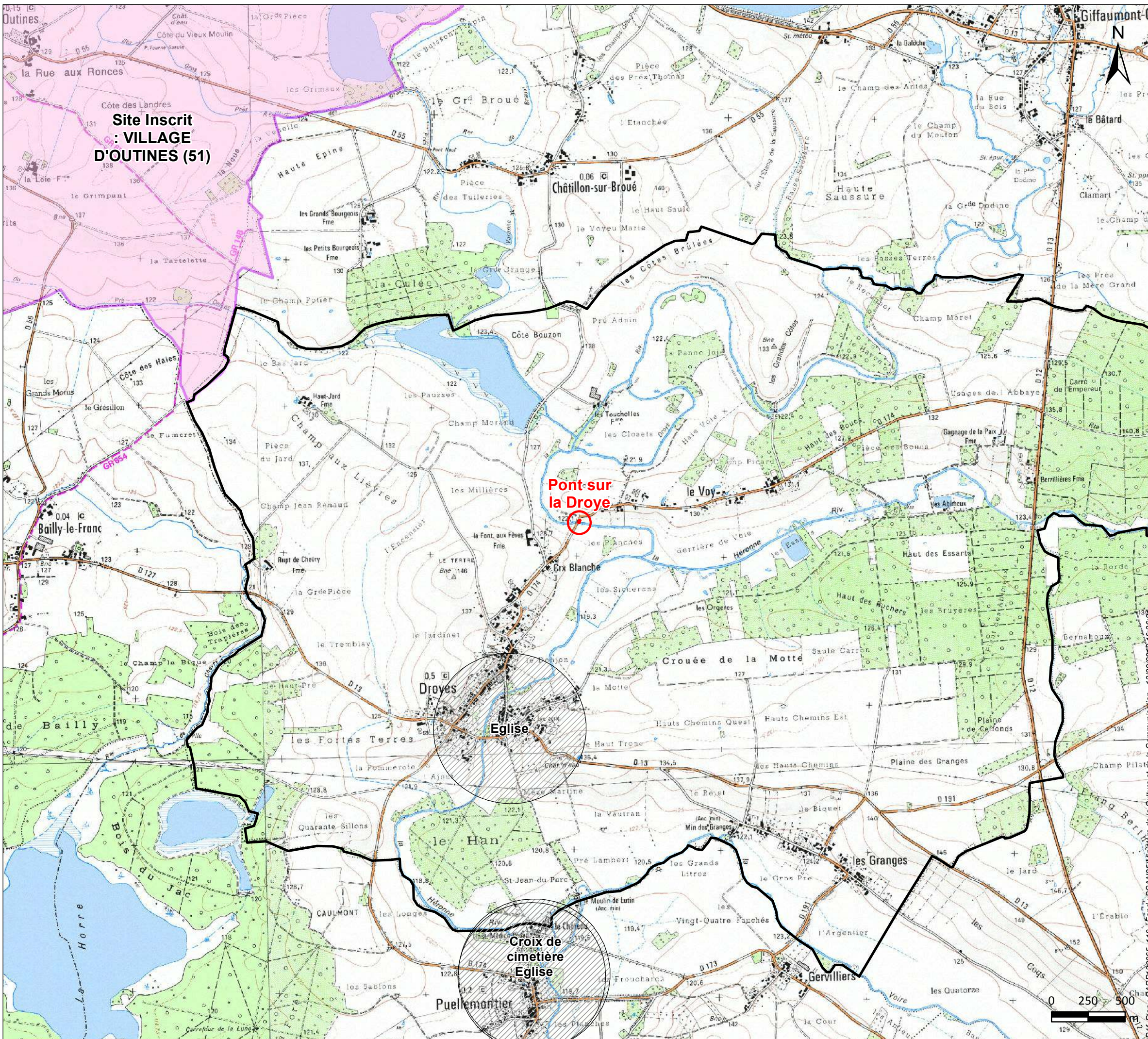
MAITRE D'OUVRAGE
Mission de maîtrise d'œuvre
Pont sur la Droye

DESCRIPTION DU PROJET
Conseil Général de la Haute-Marne
Direction des Infrastructures
et des Transports

NUMERO DE PROJET CARP130065	
CARTOG. RPR	VALID. KCP
ECHELLE 1:25 000	
DATE 12/09/2013	

DESCRIPTION DU DESSIN
ANNEXE 7
Carte de synthèse
des zones NATURA 2000





ANNEXE 9 : CARTE DE LOCALISATION DES MONUMENT HISTORIQUES, SITES CLASSÉS ET INSCRITS

- Localisation du projet
- Périmètre de protection de 500m autour du monument historique
- Zonage de Site inscrit
- Commune de Droyes

MAITRE D'OUVRAGE : Mission de maîtrise d'œuvre Pont sur la Droye
 DESCRIPTION DU PROJET : Conseil Général de la Haute-Marne Direction des Infrastructures et des Transports
 DESCRIPTION DU DESSIN : ANNEXE 9 : Carte de localisation des monument historiques, sites classés et inscrits
 NUMERO DE PROJET : CARP130065
 CARTOG. : RPR
 ECHELLE : 1:25 000
 VALID. : KCP
 DATE : 13/09/2013
 Ref. Plan : CARP130065_110 - Fond : SCAN25/Ministère de la Culture et de la Communication - 13/09/2013 16:36:27

